INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 30 août 2022**

* Les marchés actions européens ont terminé en repli après avoir été dans le vert à mi-séance. Vers 17h30, le CAC 40 cède 0,19% à 6 210,22 points, tandis que l'Euro Stoxx 50 abandonne 0,30% à 3 559,86 points. A Wall Street, le Dow Jones baisse de 0,77% % et le Nasdaq, de 1,04% %. Les investisseurs sont encore groggy par le discours très ferme du président de la Fed vendredi dernier à Jackson Hole. Une troisième hausse des taux de 75 points de base aux Etats-Unis en septembre est plus que probable aux yeux des analystes de marché.
* Vendredi dernier, Jerome Powell, avait clairement indiqué qu'il était prêt à prendre les mesures nécessaires pour atténuer la hausse des prix, quitte à ce qu'elles affectent l'économie. De quoi agiter les investisseurs.
* Ces derniers ont accueilli ce mardi des indicateurs aux résultats contrastés.
* En Allemagne, l'inflation est repartie à la hausse en août, à 7,9 % sur un an, après deux moins de ralentissement. Cette hausse s'explique par la flambée des prix de l'énergie dans le sillage de la guerre en Ukraine. L'indice des prix a gagné 0,4 point en glissement annuel par rapport à juillet, et revient à son niveau de mai, selon l'institut de statistiques Destatis. L'indice des prix harmonisé, qui sert de référence à la Banque centrale européenne, progresse quant à lui de 8,8 %.
* Aux Etats-Unis, la confiance des consommateurs s'est nettement redressée en août, ceux-ci prévoyant de plus dépenser dans les mois à venir. L'indice s'est établi à 103,2 points contre 95,3 points (révisés de 95,7) en juillet, selon l'indice du Conference Board publié ce mardi 30 août. C'est bien mieux qu'attendu par un consensus d'analystes qui voyaient certes l'indice en hausse mais à 97,9 points seulement.
* Par ailleurs, les prix de métaux clés pour plusieurs industries, tels que l'acier, le cuivre ou l'aluminium, s'inscrivent actuellement à la baisse, atteignant leur plus bas niveau depuis février 2021 – avec par exemple une baisse de 20 % des prix du cuivre entre le premier et le deuxième trimestre 2022.
* L'euro gagne 0,93% à 1,001 dollar, repassant au-dessus de la parité. La monnaie unique est soutenue par la perspective d'une hausse de 75 points de base des taux d'intérêt de la BCE en septembre. Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, est favorable au retour à un taux neutre, estimé à 1,5% (contre 0% aujourd'hui), avant la fin de l'année. Isabel Schnabel, membre de directoire de la BCE, estime qu'afin de conserver sa crédibilité dans la lutte contre l'inflation, un " sacrifice " économique est de plus en plus probable.
* La lisibilité des marchés de métaux à court terme est très limitée, mais une nouvelle baisse ne peut être exclue en particulier avec le ton très "hawkish" de la Fed lors du symposium de Jackson Hole du 25 au 27 août, écrit OFI AM dans son dernier flash Marchés sur les perspectives du marché des métaux. Mais les problématiques de long terme restent entières et pourraient même s'aggraver du fait des fermetures de capacités de production métallique, tempère Benjamin Louvet, gérant matières premières.

Cette nouvelle demande " verte " n'est pas une demande hypothétique à venir, elle a déjà commencé explique l'expert. À titre d'exemple, en Chine, depuis le début de l'année, la croissance de la demande dans les énergies vertes (véhicules électriques, ENR et réseaux) fait plus que compenser la perte de consommation liée au ralentissement du secteur immobilier (+553 kilotonnes de cuivre vs. -431 kilotonnes en estimé sur 2022).

Pour l'heure, le marché se focalise sur la baisse de " l'ancienne économie " et ne voit pas l'émergence de cette nouvelle demande.

Aussi, à court terme, les décisions monétaires pourraient continuer à peser sur les prix, mais à moyen terme, OFI AM considère que le potentiel haussier reste intact, et est même renforcé par les fermetures résultantes de la crise énergétique actuelle.

* Interrogé par Reuters en marge de la Rencontre des entrepreneurs de France (LaREF, ex-université du Medef) le président de la Fédération bancaire française, Nicolas Théry, a dit s'attendre à un accroissement progressif du risque de crédit à la fin de cette année et durant probablement toute l'année 2023. A la différence des crises précédentes, la situation financière des banques françaises est saine, ce qui devrait permettre que l'impact des mauvaises créances sur leur bilan soit limité, a-t-il précisé.
* Dans l'ensemble, les prix des métaux sont revenus à leur niveau d'avant-guerre en Ukraine aussi rapidement qu'ils avaient augmenté, observe Simon Lacoume, de l’équipe de recherche économique de l’assureur-crédit Coface.

Selon lui, la tendance à la baisse constatée s'explique en partie par le réalignement sur l'économie réelle des acteurs des marchés financiers.

Les chocs que subit actuellement l'économie mondiale, notamment les prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires, déclenchent d'importantes tensions inflationnistes dans la plupart des pays, d'où le resserrement marqué des politiques monétaires mené par les banques centrales des grandes économies.

Par conséquent, le risque d'un ralentissement économique mondial et, dans un scénario de risque, d'une récession, est imminent, prévient Simon Lacoume.

Parallèlement, la demande mondiale de métaux diminue, notamment en ce qui concerne le cuivre et l'acier, en raison de la morosité des perspectives économiques en Chine. En effet, la Chine représente plus de 50% de la production d'acier et est le premier importateur mondial.

Pour Coface, à court terme, les prix élevés de l'énergie et la faible demande mondiale de produits manufacturés devraient continuer à entraîner une baisse de la production de métaux. La pression à la baisse sur les prix devrait donc se poursuivre. L'évolution actuelle du marché des métaux reflète les perspectives économiques mondiales sombres qui s'annoncent et qui sont déjà visibles dans de nombreux secteurs.

À moyen terme (perspective à six mois) ajoute l'assureur-crédit, les prévisions de croissance économique peu encourageantes de la Chine devraient continuer à peser sur l'activité et les prix du secteur des métaux, suggérant une tendance à la baisse continue. Coface prévoit notamment une prévision de croissance du PIB inférieure à 4% en 2022 en Chine (8,1% en 2021).

**SOCIETES**

* A la Bourse de Paris, les investisseurs ont favorisé des valeurs cycliques comme Alstom (+ 2,18 % à 42,28 euros) et Saint-Gobain (+1,91% à 41,34 euros).
* Engie a cédé 0,67% à 12,118 euros après l'annonce d'une réduction des livraisons de gaz russe par Gazprom. Le géant russe a évoqué un désaccord entre les parties sur l'application de contrats. Le groupe français s'est voulu rassurant. Ce dernier rappelle que les livraisons du groupe russe à son égard avaient déjà "considérablement diminué" depuis le début de la guerre en Ukraine il y a plus de six mois. Engie assure avoir sécurisé les volumes nécessaires pour assurer l'approvisionnement de ses clients et pour ses propres besoins.

La société a également mis en place "une série de mesures pour réduire significativement les impacts financiers et physiques directs qui pourraient découler d'une interruption des livraisons de gaz par Gazprom".

Récemment détaille Engie, les livraisons de gaz russe sont passés à seulement 1,5 TWh par mois alors que ses approvisionnements totaux annuels en Europe sont supérieurs à 400 TWh. Fin juillet, le groupe français avait indiqué que le gaz russe représentait environ 4 % de ses approvisionnements.

Interrogée ce matin sur Radio Classique, la nouvelle présidente de la Commission de régulation de l'Energie, Emmanuelle Wargon, a indiqué que les réserves de gaz françaises étaient désormais remplies à 91 % et devraient l'être totalement d'ici " fin septembre-début octobre ".

* La stratégie de rationalisation des activités de l'assureur français Axa (+ 1,07% à 23,545 euros) impulsée par Thomas Buberl, le directeur général du groupe, se poursuit avec la finalisation de la cession de ses activités d'assurance en Malaisie, annoncée à l'origine le 22 juin 2021. Le carve-out porte sur la vente de sa participation de 49,99% dans Axa Affin General Insurance, ainsi que de sa participation de 49% dans Axa Affin Life Insurance à son rival italien Generali.

En juin 2021, il avait alors indiqué qu'elle serait réalisée pour un montant de 688 millions de ringgits malaisiens, soit 140 millions d'euros. La finalisation de la transaction était soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, et devait avoir lieu au cours du second trimestre 2022.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de simplification des activités et de l'empreinte géographique de l'assureur français qui a donné lieu à la poursuite à marche forcée d'un programme de cession d'actifs.

* Tesla, dont le cours progressait dans les échanges d'avant-Bourse (+1,89% à 290,20 dollars), a déposé une plainte contre l'Etat de Louisiane, a rapporté le Wall Street Journal (WSJ) dans son édition du 29 août. Cet Etat du Sud des Etats-Unis interdit au constructeur automobile de commercialiser ses véhicules aux consommateurs sans passer par des concessionnaires. Le constructeur de véhicules électriques estime que cette décision est protectionniste et anticoncurrentielle. Il affirme en outre que la loi de l'État faisant autorité dans ce domaine porte atteinte au commerce interétatique.

Le WSJ indique plus loin dans son article que "le constructeur de véhicules électriques poursuit la Louisiana Automobile Dealers Association, plusieurs responsables de la Louisiana Motor Vehicle Commission et certains concessionnaires de l'État, qui, selon Tesla, ont conspiré pour mettre en place les lois et règlements actuels."

Selon le site money.usnews.com, Tesla a affirmé que les responsables de la Louisiane ont violé les lois antitrust étatiques et fédérales en interdisant les ventes directes depuis 2017 et en essayant de restreindre la location et l'entretien de ses voitures en Louisiane.

"La liberté des consommateurs de Louisiane est indûment restreinte par une réglementation protectionniste, anticoncurrentielle et inefficace de l'État", selon la plainte déposée en fin de semaine dernière devant le tribunal de district des États-Unis pour le district est de la Louisiane.

* Orpea confirme son engagement à rembourser à l'euro près les dotations publiques qui n'auraient pas été régulièrement demandées, versées ou utilisées. Le groupe va ainsi procéder au remboursement d'un montant de 25,7 millions d'euros identifié par la CNSA, correspondant aux remises de fin d'années perçues auprès de ses fournisseurs pour des achats financés par la section " soins " ainsi qu'à la contribution économique territoriale, la contribution sociale de solidarité des sociétés et des frais de souscription des contrats d'assurance responsabilité civile imputés sur la section " soins ".

En revanche, concernant les charges de personnel liées aux auxiliaires de vie faisant fonction d'aides-soignants, Orpea rappelle qu'il s'agit d'une pratique généralisée dans les Ehpad privés et publics, indispensable pour assurer la qualité de la prise en charge dans un contexte général de pénurie de soignants et que les autorités de tutelle, à de très rares exceptions près, n'ont pas formulé de remarques sur le traitement des " faisant fonction " dans les états réalisés de recettes et de dépenses, ni ne les ont rejetés.

* Sanofi a progressé de 1,15% à 82,60 euros. Ce matin, le laboratoire pharmaceutique a annoncé avoir obtenu de la FDA un examen prioritaire pour l'efanesoctocog alpha dans le traitement de l'hémophilie A, un trouble de la coagulation rare et dangereux pour la vie. La décision de la FDA devrait intervenir le 28 février prochain.

Cet examen prioritaire est fondé sur une étude de phase 3 qui montre la capacité de l'efanesoctocog alpha à maintenir les concentrations de facteur à des niveaux normaux ou quasi-normaux pendant presque toute la semaine à raison d'une dose prophylactique par semaine et de conférer une protection plus longue.

"A noter qu'aucun inhibiteur du facteur VIII n'a été détecté, ce qui constitue également un point positif dans le traitement de l'hémophilie A par facteur VIII" indique Invest Securities.

Dans l'Union européenne, la soumission réglementaire interviendra lorsque les données de l'étude en cours chez l'enfant seront disponibles, ce qui est prévu dans les deux cas en 2023. La Commission européenne a accordé la désignation de " Médicament orphelin " à l'efanesoctocog alpha en juin 2019.

Selon le consensus Evaluate Pharma, le pic de ventes d'efanesoctocog est anticipé à 700 millions d'euros en 2028.

**ANALYSES**

* Le propre des rentrées, c'est qu'elles sont toujours compliquées. Mais certaines sont incontestablement encore plus dures que d'autres. En cette fin d'été 2022, la liste des problèmes confirmés, des soucis potentiels et des casse-tête à venir qui risquent de polluer le quotidien des entreprises est longue comme une mauvaise liste à la Prévert.

Menace sur l’approvisionnement et le coût de l’énergie. Pénurie de main-d’œuvre et de composants électroniques. Débat dangereux sur les surprofits. Retour d'une inflation qui pèse sur les coûts et les marges tout en tendant les relations sociales. Remontée des taux d'intérêt. Virage écologique qu'il faut continuer de prendre. Montée en puissance d'une forme de protectionnisme même chez des partenaires historiques comme les Etats-Unis. Spectre d'un retour du Covid qui perturbe toujours la reprise en Chine…

Les entreprises savent qu'il convient de garder une forme de réactivité pour s'adapter à des circonstances changeantes. Mais rarement les directions auront eu à naviguer dans un brouillard aussi épais.

Certes, la croissance est encore au rendez-vous et le gouvernement, l'Union européenne et notre Banque centrale, qui ont prouvé pendant la crise sanitaire qu'ils savaient se mobiliser et agir pour éviter le pire, pourront encore jouer un rôle d'amortisseur. « L'été est encore là », répond Bruno Le Maire aux Rencontres des entrepreneurs de France organisées par le Medef quand on lui dit « winter is coming ».

Mais les entreprises ne doivent pas se faire d'illusion : les mois qui viennent s'annoncent par nature très incertains et mouvementés. Les crises, qui ont tendance à fragiliser d'abord les plus faibles, peuvent néanmoins représenter des opportunités. Un concurrent qui flanche, ce sont des parts de marché à saisir, des actifs à racheter, des cadres à débaucher... Mais tout est question de dosage. Il faut à la fois ne pas trop s'exposer, se couvrir, mais aussi être prêt à prendre des risques. Il faut faire des économies à court terme sur ce qui n'est pas essentiel tout en continuant d'investir sur ce qui sera différenciant et majeur à moyen long terme.

Les tempêtes sont l'occasion de faire le tri et, sur la durée, ceux qui sont trop prudents font du sur-place au point de reculer. Et ceux qui prennent trop de risques, finissent par se brûler les ailes. La force du capitalisme français est d'avoir une flotte de multinationales relativement bien armées pour faire face au mauvais temps.

**L’AGENDA DU 31 août 2022**

**8h45 en France**
PIB définitif au deuxième trimestre 2022
Première estimation de l'inflation pour le mois d'août

**11h00 en zone euro**
Première estimation de l'inflation pour le mois d'août

**14h15 aux Etats-Unis**
Enquête ADP sur l'emploi privé pour le mois d'août

**15h45 aux Etats-Unis**
Indice PMI de Chicago pour le mois d'août

**16h30 aux Etats-Unis**
Évolution des stocks hebdomadaires de pétrole